



**AG2R LA MONDIALE**

**AGICAM**  
14 rue Auber  
75009 Paris

Paris, le 10 décembre 2014

**Objet : Modifications ETHIS VALEURS**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FIA ETHIS VALEURS

1. L'opération

Nous vous informons que la Direction Générale de la société de gestion AGICAM a décidé de modifier la classification de votre fonds et par conséquent, sa stratégie d'investissement. Cette opération a été décidée dans le cadre de la réorganisation de la gamme des fonds de la société de gestion.

L'opération, qui a reçu l'agrément de l'AMF le 5 décembre 2014, sera mise en œuvre à compter du **22 décembre 2014**.

Nous vous informons que si les termes de l'opération de transformation ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais à tout moment, aucune commission de rachat acquise n'étant prévue dans le prospectus de votre fonds.

Nous vous informons par ailleurs des changements suivants :

- Changement de dénomination : ALM ETHIS VALEURS

Le changement de dénomination, qui n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF, entrera en vigueur le **22 décembre 2014**.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : OUI

Augmentation du profil rendement / risque : OUI

- Augmentation des frais : NON

**A/ Modification du profil rendement / risque**

Nous vous informons que la stratégie d'investissement de votre fonds a fait l'objet de nombreuses modifications que vous pouvez relever au sein du tableau mis en annexe.

En effet, votre fonds relèvera désormais de la classification AMF « **Actions de pays de la zone euro** » : alors que précédemment, votre fonds relevait de la classification « Diversifié ». La stratégie d'investissement de votre fonds a été modifiée en conséquence.

Votre fonds aura désormais pour objectif de gestion la recherche d'une performance **supérieure** à l'indice de référence composite de votre fonds (67% Euro Stoxx et 33% Euro MTS 3/5 ans), alors que précédemment, votre fonds visait à offrir une performance proche de l'indice composite (67% Euro Stoxx et 33% Euro MTS 3/5 ans).

Les titres figurant dans le portefeuille de votre fonds devront désormais être sélectionnés **à au moins 90% au sein d'un univers de titres dont les émetteurs répondent aux critères ISR, et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE**.

Votre fonds pourra désormais investir dans **des actions des pays hors zone euro (Amérique du Nord, Japon, Suisse et Royaume Uni) dans la limite de 10% de son actif**. Vous pourrez donc également subir un risque de change en raison de l'investissement dans ces actions, alors que précédemment, votre fonds était soumis à un risque de change que via les titres de créances libellés en d'autres devises que l'euro en Amérique du Nord et au Japon.

Votre fonds pourra désormais être investi **entre 60% et 100% de son actif en actions de sociétés de la zone euro de toutes capitalisations**, alors que précédemment, votre fonds était investi entre 50% et 85% de son actif en actions de sociétés de la zone euro de toutes capitalisations. Le profil de risque de votre fonds a donc été modifié en conséquence, notamment le risque de volatilité et le risque actions.

Votre fonds pourra désormais investir **jusqu'à 40% de son actif en obligations et titres de créances négociables émis par des entreprises et des États de la zone Euro de notation BBB minimum (Standard & Poor's ou équivalent ou jugée équivalente selon la société de gestion)**, alors que précédemment, votre fonds était investi entre 15% et 50% de son actif en obligations et titres de créances négociables émis par des entreprises et des États de la zone Euro de notation BBB minimum). Le profil de risque de votre fonds a donc été modifié en conséquence.

### **B/ Autres changements**

Votre fonds sera désormais dénommé : ALM ETHIS VALEURS

Nous vous informons que le filtre ISR de votre fonds a fait l'objet d'une modification rédactionnelle. Toutefois, les modifications apportées au prospectus et DICI de votre fonds ne sont que des modifications rédactionnelles et n'ont aucune incidence sur la stratégie d'investissement et le fonctionnement de votre fonds.

**Vous trouverez en annexe un tableau comparatif des caractéristiques du FIA.**

### 3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui est tenu à votre disposition au siège social de la société de gestion AGICAM, et sur le site internet d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)). Le DICI donne les renseignements essentiels et nécessaires à la décision de l'investisseur. Vous pourrez également obtenir le prospectus de votre FIA dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès de : AGICAM - 14, rue Auber - 75009 Paris.

- la modification vous convient = aucune action de votre part
- la modification ne vous convient pas = vous avez la possibilité de sortir sans frais
- vous n'avez pas d'avis sur l'opération = vous êtes invité à prendre contact avec votre conseiller ou son distributeur »

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directoire

**TABLEAU COMPARATIF DES ELEMENTS MODIFIES**

	Avant transformation	Après transformation
<b>Dénomination</b>	ETHIS VALEURS	ALM ETHIS VALEURS
<b>Classification AMF</b>	Diversifié	<b>Actions de pays de la zone euro.</b> <b>Le FIA est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif en actions de pays de la zone euro.</b>
<b>Objectif de gestion</b>	Le FIA vise à offrir une performance proche de l'indice de référence constitué de l'Euro Stoxx et de l'Euro MTS 3/5 ans.	Le FIA a pour objectif la recherche d'une performance <b>supérieure</b> à l'indice de référence composite suivant : - 67% de l'indice Euro Stoxx, dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : SXXT Index) ; - 33% de l'indice Euro MTS 3/5 ans, coupons réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : EXEB5 Index).
<b>Stratégie d'investissement</b>	<p><b>1. Stratégies utilisées :</b></p> <p>Le FIA a une stratégie de constitution d'un portefeuille diversifié. Les stratégies sont par conséquent différentes en fonction des classes d'actif considérées.</p> <p>L'allocation actions pourra varier au sein d'une fourchette allant de 50% à 90% de l'actif net. Les sociétés dans lesquelles investit le fonds sont sélectionnées à la fois sur la base de critères financiers et sur des critères extra-financiers. La sélection des titres se fait donc par l'articulation de deux filtres visant à déterminer les choix d'investissement.</p> <p><b>Articulation des filtres de gestion</b></p> <p><b>Filtre socialement responsable :</b></p> <p>Le champ de l'analyse et de la gestion extra-financière (ESG/ISR) est articulé autour de comités ad-hoc. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« <b>CROIRE</b> », acronyme du « Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable, » est au cœur du processus de gestion socialement responsable d'AGICAM. Il a pour mission de traduire les valeurs et les engagements d'AG2R LA MONDIALE en une critériologie « ESG ». Il est le lieu où s'organise le lien entre Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et Responsabilité Sociétale de l'Investisseur (RSI).</li> <li>Le Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable (<b>CAP-ISR</b>) rassemble mensuellement les membres du Directoire d'Agicam, les équipes de gestion, la cellule d'analyse ISR, le contrôle des risques et les équipes commerciales.</li> </ul> <p>AGICAM met en œuvre une gestion active, fondée sur des sources de valeur identifiées et quantifiées.</p> <p>Ce processus d'investissement relève d'une double approche « top down » et « bottom up ».</p> <p>Une allocation sectorielle cohérente avec le scénario macro-économique central est définie. Elle vise à identifier les secteurs d'activité qui tireront avantage du scénario économique central. Il s'agit d'une <b>première source de performance</b>.</p> <p>La sélection de valeurs constitue la <b>deuxième source de performance</b>. Elle est fondée sur l'étude des niveaux de valorisation des sociétés et sur les risques financiers et extra-financiers encourus par les</p>	<p><b>1. Stratégies utilisées :</b></p> <p><b>Le processus d'investissement mis en œuvre par Agicam a pour objectif de surperformer l'indice de référence tout en conservant un niveau de volatilité identique à celui-ci.</b></p> <p><b>Le FIA dispose d'un mode de gestion Socialement Responsable (ISR).</b> Les sociétés dans lesquelles investit le FIA sont sélectionnées à la fois sur la base de critères financiers et sur des critères extra-financiers.</p> <p><b>// Filtre socialement responsable :</b></p> <p><b>Les émetteurs entrant dans sa composition font l'objet d'une sélection préalable basée sur des critères extra-financiers centralisés dans un outil propriétaire, Ethis Screening. Cette interface est alimentée par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches menées par la cellule d'analyse ISR du Groupe AG2R LA MONDIALE.</b></p> <p><b>- Les émetteurs privés sont sélectionnés au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à leur activité et des moyens mis en œuvre pour y répondre. Les enjeux sont pondérés en fonction de l'importance de leur impact sur la société civile, l'environnement, les ressources humaines (salariés, fournisseurs et sous traitants), les clients et les actionnaires. La sélection est basée sur des données provenant d'agences d'évaluation spécialisées. L'équipe interne génère un classement qui permet d'établir une sélection des entreprises les plus responsables. Elle approfondit également l'analyse, notamment à travers des rencontres avec les émetteurs, amenant parfois à un ajustement des notes.</b></p> <p><b>- Agicam sélectionne les organismes parapublics et supranationaux dont la mission va dans le sens d'un développement durable et exerçant leur mandat de manière responsable.</b></p> <p><b>- Les émetteurs étatiques sont évalués par la société de gestion sur la base de leur comportement envers leurs habitants, ceux du reste de la planète et l'environnement.</b></p> <p>Le champ de l'analyse et de la gestion extra-financière (ESG/ISR) est articulé autour de comités ad-hoc. :</p> <p>- « <b>CROIRE</b> », acronyme du « Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable, » est au cœur du processus de gestion socialement responsable d'Agicam. Il a pour mission de traduire les valeurs et les</p>

Avant transformation	Après transformation
<p>actionnaires.</p> <p>Cette sélection de valeurs s'articule autour de plusieurs axes d'analyse :</p> <p>a. L'analyse <b>qualitative</b> s'attache aux dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèles de développement,</li> <li>• Intensité concurrentielle au sein du secteur d'activité,</li> <li>• Positionnement de l'entreprise sur les marchés qu'elle adresse,</li> <li>• Rentabilité normative des métiers exercés,</li> <li>• Qualité du management...</li> </ul> <p>Les données et informations utiles à cette phase d'analyse sont collectées à l'occasion des rencontres avec le management (« One-to-One » ou de « One-to-Few »). Les travaux de l'équipe d'« analystes-gérants » d'Agicam se nourrissent également de la recherche de bureaux d'analyse sélectionnés pour leur expertise.</p> <p>b. L'analyse <b>quantitative</b> se nourrit à la fois d'évaluation financières et extra-financières</p> <p>La phase d'analyse quantitative du processus s'appuie sur l'étude des multiples de valorisation des entreprises. Cette approche fournit un cadre robuste en permettant la comparaison d'une valorisation théorique à la valorisation de marchés. Les multiples de valorisation utilisés sont propres à chaque secteur (PER, multiples rapportant le chiffre d'affaire à la valeur d'entreprise, le résultat opérationnel à la valeur d'entreprise, rentabilité des capitaux employés, rentabilité des fonds propres...) et permettent de définir des objectifs de cours ou des niveaux de vente.</p> <p>L'analyse financière traditionnelle est enrichie des travaux issus de l'analyse extra-financière. Ils s'appuient sur un outil propriétaire, Ethis Screening, alimenté par des données issues d'agences d'évaluation externes (Vigeo, Oekom, bureaux d'analyse, Sustainalytics...) et par les recherches propres menées par la Cellule d'analyse ISR d'Agicam.</p> <p>Ethis ScreeninG en tant qu'algorithme de traitement des informations de nature environnementale, sociétale ou de gouvernance des entreprises produit ensuite une évaluation des émetteurs. Cette évaluation, différenciée selon les enjeux de développement durable propres à chaque secteur d'activité, permet de qualifier leur éligibilité au fonds. L'univers d'investissement est composé des valeurs de la zone euro (Euro Stoxx) analysées à la fois par Oekom et par Vigeo.</p> <p>Les principaux critères étudiés sont : le respect des Ressources Humaines, le respect de l'Environnement, le respect des Actionnaires, le respect des Clients et Fournisseurs, le respect des Droits de l'Homme et la prise en compte dans la stratégie de l'entreprise de la société civile. Par l'étude de diverses sources d'analyse, l'équipe de gestion détermine, au sein d'un univers de gestion riche de plus de 600 valeurs européennes, celles qui font état de pratiques qualifiées de socialement responsables, à l'égard des critères précitées.</p> <p>Cette étape du processus de sélection s'enrichit des analyses d'agences de notation socialement responsable pré-citées, de recherche d'intervenants de marché et des propres analyses de la société de gestion.</p>	<p>engagements d'AG2R LA MONDIALE en une critériologie « ESG ». Il est le lieu où s'organise le lien entre Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et Responsabilité Sociétale de l'Investisseur (RSI).</p> <p>- Le Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable (<b>CAP-ISR</b>) rassemble mensuellement les membres du Directoire d'Agicam, les équipes de gestion, la cellule d'analyse ISR du groupe AG2R LA MONDIALE, le contrôle des risques et les équipes commerciales.</p> <p>Agicam met en œuvre une gestion active, fondée sur des sources de valeur identifiées et quantifiées.</p> <p>Ce processus d'investissement relève d'une double approche « top down » et « bottom up ».</p> <p>Une allocation sectorielle cohérente avec le scénario macro-économique central est définie. Elle vise à identifier les secteurs d'activité qui tireront avantage du scénario économique central. Il s'agit d'une <b>première source de performance</b>.</p> <p>La sélection de valeurs constitue la <b>deuxième source de performance</b>. Elle est fondée sur l'étude des niveaux de valorisation des sociétés et sur les risques financiers et extra-financiers encourus par les actionnaires.</p> <p>Cette sélection de valeurs s'articule autour de plusieurs axes d'analyse :</p> <p>c. L'analyse <b>qualitative</b> s'attache aux dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèles de développement,</li> <li>- Intensité concurrentielle au sein du secteur d'activité,</li> <li>- Positionnement de l'entreprise sur les marchés qu'elle adresse,</li> <li>- Rentabilité normative des métiers exercés,</li> <li>- Qualité du management...</li> </ul> <p>Les données et informations utiles à cette phase d'analyse sont collectées à l'occasion des rencontres avec le management (« One-to-One » ou de « One-to-Few »). Les travaux de l'équipe d'« analystes-gérants » d'Agicam se nourrissent également de la recherche de bureaux d'analyse sélectionnés pour leur expertise.</p> <p>d. L'analyse <b>quantitative</b> se nourrit à la fois d'évaluation financières et extra-financières</p> <p>La phase d'analyse quantitative du processus s'appuie sur l'étude des multiples de valorisation des entreprises. Cette approche fournit un cadre robuste en permettant la comparaison d'une valorisation théorique à la valorisation de marchés. Les multiples de valorisation utilisés sont propres à chaque secteur (PER, multiples rapportant le chiffre d'affaire à la valeur d'entreprise, le résultat opérationnel à la valeur d'entreprise, rentabilité des capitaux employés, rentabilité des fonds propres...) et permettent de définir des objectifs de cours ou des niveaux de vente.</p> <p>L'analyse financière traditionnelle est enrichie des travaux issus de l'analyse extra-financière. Ils s'appuient sur un outil propriétaire, Ethis Screening, alimenté par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches propres menées par la Cellule d'analyse ISR du Groupe AG2R LA MONDIALE.</p> <p>Ethis ScreeninG en tant qu'algorithme de traitement des informations de nature environnementale, sociétale ou de gouvernance des entreprises produit ensuite une</p>

Avant transformation	Après transformation
<p>Au terme de cette étape, une première liste de valeurs « éligibles » au fonds Ethis Valeurs est établie. L'approche ISR menée est une approche sectorielle positive correspondant à l'approche « best in class » et ne répond donc pas à une logique d'exclusion a priori de certains secteurs d'activité.</p> <p><b>Filtre financier :</b> La méthode de gestion privilégiée s'appuie à ce titre davantage sur l'analyse financière des sociétés que sur une analyse sectorielle ou géographique. A ce stade du processus de gestion, les gestionnaires cherchent à détecter les thématiques et tendances suivies par les marchés actions. Cette étape vise à orienter l'analyse fondamentale effectuée par l'équipe de gestion sur un nombre réduit de valeurs faisant partie de la liste des valeurs éligibles. L'analyse fondamentale s'appuie ensuite sur des rapports d'analystes externes et sur des rencontres avec les managements des sociétés étudiées.</p> <p>Au terme de ce processus, le portefeuille actions du FIA Ethis Valeurs sera constitué de 35 à 45 positions présentant des qualités fondamentales (excellence du business model, positionnement stratégique, qualité du management, croissance du chiffres d'affaires, potentiel d'amélioration des marges, génération de cash-flow...) et respectueuse des principes du développement durable.</p> <p>Concernant la partie obligataire de l'allocation d'actif, le processus de gestion consiste, après examen des fondamentaux des principaux pays développés, à établir un niveau de sensibilité cible relativement à la sensibilité de l'indice de référence, l'indice EURO MTS 3/5 ans.</p> <p>L'examen des courbes de taux d'intérêt permet ensuite de déterminer le ou les segments de la courbe des taux qui offrent le meilleur couple rendement / risque. Enfin, le choix de l'émetteur est effectué après analyse de la capacité de celui-ci à rembourser l'obligation. L'actif du fonds sera principalement investi dans des obligations d'Etat et d'entreprises de la zone Euro satisfaisant aux critères de développement durable pré-cités.</p> <p>Le résident de la zone Euro subira un risque de change à titre accessoire, le FIA pouvant intervenir à titre accessoire et à des fins de diversification sur les actifs financiers de pays non membres de la zone Euro tels que l'Amérique du Nord et le Japon.</p> <p>L'allocation obligations / monétaire pourra varier au sein d'une fourchette allant de 15% à 50% de l'actif net.</p> <p><b><u>2. Instruments financiers utilisés (hors dérivés)</u></b></p> <p>- <u>Actions :</u> Le FIA sera investi à hauteur de 50% minimum et au plus à hauteur de 85% en actions de sociétés de la zone Euro, de toutes capitalisations. Ces actions seront sélectionnées à la fois sur des critères financiers et sur des critères extra-financiers privilégiant le développement durable.</p> <p>- <u>Titres de créances et instruments du marché monétaire :</u> Le FIA sera investi entre 15% et 50% de son actif en obligations et titres de créances négociables émis par des entreprises et des Etats de la zone Euro. Les titres de créances seront principalement des titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable. Ces titres seront généralement libellés en euros, mais ils peuvent également, à titre accessoire, être libellés en d'autres devises (maximum 10%).</p>	<p>évaluation des émetteurs. Cette évaluation, différenciée selon les enjeux de développement durable propres à chaque secteur d'activité, permet de qualifier leur éligibilité au fonds. L'univers d'investissement est composé des valeurs de la zone euro (Euro Stoxx) analysées à la fois par les agences d'évaluation externes.</p> <p><b>II/ Filtre financier :</b></p> <p><b>Ce processus de gestion est structuré autour de comités dont l'organisation séquentielle et la composition assurent la déclinaison opérationnelle des « vues » de marché en décisions d'investissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité « Scénario macroéconomique » a pour objet la définition et l'actualisation d'un scénario macroéconomique central. Des prévisions de marchés à 3, 6 et 12 mois sur les principales classes d'actifs sont également formulées.</li> <li>- Le comité « conjoncture et marchés » assure le suivi et l'analyse hebdomadaire des indicateurs macroéconomiques et des évolutions de marchés. A cette occasion, les performances et les principaux déterminants boursiers des différentes classes d'actifs sont passés en revue.</li> </ul> <p><b>Concernant les actions, deux comités se réunissent à un rythme bimensuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité « Actions » décline les orientations issues des comités « scénario macroéconomique » et « Conjoncture et marchés ». Il s'assure, par un suivi des performances des fonds gérés, de l'atteinte des objectifs de gestion. Lors de ces comités sont également décidées les orientations tactiques de court terme. Ce comité produit une allocation sectorielle cible relative à l'indice de référence du FIA. La performance de cette allocation fait l'objet d'un reporting en comité « conjoncture et marchés ».</li> <li>- Le comité « Valeurs » a pour objet l'analyse détaillée des positions actions détenues par le FIA. Au sein de ce comité sont débattues les idées d'investissement, les niveaux de valorisation des entreprises, les tendances d'activité...</li> </ul> <p><b>Concernant les marchés obligataires, deux comités complètent et définissent la stratégie d'investissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité « Taux » décline les orientations issues des comités « scénario macroéconomique » et « Conjoncture et marchés ». Il s'assure, par un suivi des performances des fonds gérés, de l'atteinte des objectifs de gestion. Lors de ces comités sont également décidées les orientations tactiques de court terme. Ce comité fixe notamment les objectifs de sensibilité cible sur le FIA et analyse la valeur relative des segments de courbe des pays de l'univers d'investissement.</li> <li>- Le comité « Crédit » a pour objet l'analyse détaillée et le suivi des émetteurs privés présents dans le FIA.</li> <li>- Le résident de la zone Euro subira un risque de change, le FIA pouvant intervenir jusqu'à 10% maximum de son actif, à des fins de diversification, sur les actifs financiers de pays non membres de la zone Euro tels que l'Amérique du Nord, le Japon, la Suisse et le Royaume Uni.</li> </ul>

	Avant transformation	Après transformation
	<p>Le niveau de rating minimum sera BBB. La société de gestion effectue une analyse interne du risque de crédit ; par conséquent, l'évaluation de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur n'est pas basée sur le seul critère des notations émises par les agences de notations.</p> <p>Le niveau de sensibilité cible est inclus dans une fourchette allant de 0 à 5.</p> <p><u>- Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger:</u></p> <p>Le FIA sera investi jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne.</p> <p>Les OPC monétaires permettront la rémunération des liquidités résultant des opérations initiées par le gérant d'Ethis Valeurs. Les OPC actions et obligations permettront la diversification des avoirs et la dynamisation des performances.</p> <p>Certains de ces OPC pourront être gérés par Agicam.</p>	<p><b>Les titres figurant dans le portefeuille du FIA sont sélectionnés à au moins 90% au sein d'un univers de titres dont les émetteurs répondent aux critères ISR, et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE.</b></p> <p><b><u>2. Instruments financiers utilisés (hors dérivés)</u></b></p> <p><u>Actions :</u> Le FIA sera investi entre <b>60% et 100%</b> de son actif net en actions de sociétés de la zone Euro, de toutes capitalisations. Ces actions seront sélectionnées à la fois sur des critères financiers et sur des critères extra-financiers privilégiant le développement durable. <b>Le FIA pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions hors zone euro.</b></p> <p><u>Titres de créances et instruments du marché monétaire:</u> Le FIA sera investi jusqu'à <b>40%</b> de son actif net en obligations et titres de créances négociables émis par des entreprises et des États de la zone Euro de notation BBB minimum (Standard&amp;Poor's ou équivalent <b>ou jugée équivalente selon la société de gestion</b>). Les titres de créances seront principalement des titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable. Ces titres seront généralement libellés en euros, mais ils peuvent également, à titre accessoire, être libellés en d'autres devises (maximum 10%). <b>A ce titre, le porteur pourra subir un risque de change.</b></p> <p><b>Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. Elle s'appuie parallèlement sur une analyse interne du risque de crédit. Ainsi, la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur est évaluée par la société de gestion indépendamment de son appréciation par les agences de notation.</b></p> <p>Le niveau de sensibilité cible est inclus dans une fourchette allant de 0 à 5.</p> <p><u>Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger:</u></p> <p>Le FIA <b>pourra investir</b> jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne. <b>Ces FIA devront répondre aux exigences de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.</b></p> <p>Les OPC monétaires permettront la rémunération des liquidités résultant des opérations initiées par le gérant d'ALM Ethis Valeurs. Les OPC actions et obligations permettront la diversification des avoirs et la dynamisation des performances.</p> <p>Certains de ces OPC pourront être gérés par Agicam.</p>
<b>Profil de risque</b>	<p>- risque actions : 50%</p> <p>- risque de volatilité : 50%</p>	<p>- risque actions : <b>60%</b></p> <p>- risque de volatilité : <b>60%</b></p>